

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine : le Mercredi et le Samedi.

ABONNEMENT : Pour Roubaix : 18 fr. par an,
— 10 fr. pour six mois,
— 6 fr. pour trois mois.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.
Un numéro : 25 centimes.

Bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

Les annonces et les réclames publiées dans le *Journal de Roubaix* paraissent le Dimanche dans le *Journal d'Annonces* qui contient le BULLETIN COMMERCIAL de Roubaix et de Tourcoing.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 20 août.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle les deux décrets suivants :

Paris, le 16 août.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art 1^{er}. Amnistie pleine et entière est accordée à tous les individus qui ont été condamnés pour crimes et délits politiques, ou qui ont été l'objet de mesures de sûreté générale.

Art. 2. Notre garde des sceaux, ministre de la justice, et notre ministre de l'intérieur, sont chargés de l'exécution des présentes.

Fait au palais des Tuileries, le 16 août 1859.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le garde des sceaux,
ministre secrétaire
d'Etat au départe-
ment de la justice,
DELANGLE.

Le ministre secrétaire
d'Etat au départe-
ment de l'intérieur,
DUC DE PADoue.

Paris, le 17 août.

NAPOLÉON,

Par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français,

A tous présents et à venir, salut :

Sur le rapport de notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art 1^{er}. Les avertissements donnés jusqu'à ce jour aux feuilles périodiques de Paris et des départements, en vertu du décret du 17 février 1852, sont considérés comme non avenues.

Art. 2. Notre ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais de Saint-Cloud, le 16 août 1859.
NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le ministre secrétaire d'Etat au département
de l'intérieur,

DUC DE PADoue.

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

A l'occasion de la fête de S. M. l'Empereur, le ministre d'Etat a réparti, entre diverses églises ou chapelles des départements, de l'Algérie et des colonies, un certain nombre de tableaux provenant des commandes et achats faits sur les fonds des beaux-arts. Notre département figure dans cette répartition.

Aux termes des instructions, la seconde répartition des crédits ouverts au budget du ministère de l'intérieur, pour secours aux établissements de bienfaisance, aura lieu au mois d'octobre prochain, et les propositions de M. le Préfet doivent être transmises à Son Excellence, au plus tard le 30 septembre.

MM. les maires auront donc à adresser à la Préfecture avant le 15 septembre pour tout délai, les demandes de secours qu'auraient à fournir les établissements de bienfaisance de leurs communes respectives.

Le bruit s'est répandu hier en ville qu'un accident était arrivé dans la gare de Somain, et la rumeur publique lui donnait déjà des proportions effrayantes.

Voici, à ce sujet, ce que nous avons appris :

Un train de voyageurs, composé exclusivement d'habitants de Bruxelles, revenant des fêtes de Paris, était arrêté dans la gare de Somain. Un autre train en destination de Belgique, par suite d'une fausse direction dont la cause ne nous est pas encore connue, est venu heurter le train arrêté. Plusieurs voitures ont été renversées, une dizaine de voyageurs contusionnés, mais un seul d'entre eux n'a pu continuer son voyage et a dû rester à Somain pour y recevoir des soins.

Par décret impérial en date du 6 août courant, M. Joseph Delepoulle, licencié en droit, ancien principal clerc de M^e Lebigre, notaire à Lille, a été nommé notaire à la résidence de Tourcoing, en remplacement de M^e Bernard, démissionnaire, et il a prêté serment en cette qualité devant le tribunal civil de Lille, à l'audience du 18 août courant.

Nous publierons dans notre prochain numéro le compte-rendu de la société de secours mutuels de Marqu'en-Barœul.

L'exposé de l'organisation de cette société est très utile à consulter.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour sont de nature à intéresser les sociétés existantes ou celles qui se constituent.

Nous pensons que toutes les personnes qui se dévouent au bien-être de la classe ouvrière de notre populeuse cité pourront puiser dans cette lecture d'excellents renseignements.

Les préparatifs pour le carrousel qui doit avoir lieu demain avancent rapidement. Nous espérons que le beau temps favorisera cette fête dont l'attrait ne peut manquer d'attirer beaucoup de spectateurs, et nous souhaitons à nos cavaliers un succès des plus complets et qui soit à la hauteur de leur réputation.

Le nombre des permis de chasse demandés et délivrés en 1859, est de beaucoup inférieur, à ce que l'on assure, au chiffre des années précédentes. On dit que les propriétaires restreignent considérablement les permissions données aux chasseurs de se livrer sur leurs terres à l'exercice de la venaison. Ce fait explique, entre autres causes, la diminution des permis.

Le malheur de Roger, qui a si vivement ému le public ami de cet artiste, a rappelé la pensée de tous sur les accidents de chasse si nombreux qui sont un sujet continu d'inquiétude ou de chagrin pour les familles. Les différents systèmes imaginés jusqu'à ce jour n'ont jamais été accep-

tés par les chasseurs; les uns ne laissent pas tirer les coups de surprise; les autres, sujets à des dérangements fréquents, ne laissent pas partir le coup même quand le chasseur veut qu'il parte.

On annonce qu'à St-Etienne la maison Pontdevaux et Jussy s'occupe d'établir, sur un système nouveau breveté, un mécanisme d'une simplicité parfaite, pouvant s'adapter aux armes anciennes sans en augmenter le poids, et qui ne permet plus au fusil de partir sans la volonté du chasseur, ou de résister à cette volonté. Le problème ainsi heureusement résolu serait assurément un bienfait public.

Au marché aux grains de Lille, de mercredi, il y a eu une baisse moyenne de 05 centimes à l'hectolitre.

Le chemin de fer organise, pour le dimanche 21 août 1859, un train de plaisir de Tourcoing, Roubaix, Lille, Armentières et Bailleul à Calais.

2^e classe, 5 fr.; — 3^e classe, 4 fr. (aller et retour compris).

Aller.

Départ de Tourcoing, dimanche matin, à 6 h. 45		
— Roubaix, à	6	52
— Lille, à	7	20
— Armentières, à	7	52
— Bailleul, à	8	14
Arrivée à Calais, à	10	20

Retour.

Départ de Calais, le même jour, à	7	00
Arrivée à Bailleul, à	8	55
— Armentières, à	9	15
— Lille, à	9	50
— Roubaix, à	10	15
— Tourcoing, à	10	21

MM. les voyageurs sont prévenus qu'ils ne peuvent avoir d'autres bagages que ceux pouvant se placer facilement sous les banquettes. On délivre des billets à l'avance aux gares du chemin de fer du Nord.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 20 AOUT 1859.

LE TRABAN

ROMAN HISTORIQUE SUÉDOIS

PAR RIDDERSTAD

AUTEUR DU PRINCE.

Suite. — Voir notre dernier numéro.

Berghen comprit que tout était perdu s'il y laissait jeter les clefs. On pouvait, il est vrai, les remplacer; qui lui garantissait que, dans ce cas-là, son secret serait bien gardé?

« A bas le pistolet! » cria de nouveau Sarelli. Berghen prit une résolution hardie. Il abaissa un peu son arme, comme pour la jeter à terre; mais, au même moment, il se précipita sur le bandit. La fortune favorise l'audace: en un clin-d'œil, le comte saisit les clefs de la main gauche, tandis qu'il étourdissait son adversaire en lui assénant sur la nuque un coup de crosse de pistolet. Une lutte violente s'engagea; mais elle fut de courte durée: Sarelli, pris à l'improviste, perdit l'équilibre et roula dans les catacombes.

(Reproduction interdite.)

Presque fou de joie, Berghen en referma la porte, jeta son pistolet et courut à la chambre d'Elise.

La prisonnière peignait. La prière et l'espérance, ses consolations depuis qu'elle était captive, avaient donné à son esprit une tournure profondément religieuse.

Pendant son séjour à Naples, elle avait visité la plupart des églises des couvents, et partout elle avait vu des madones et des figures de saints. Les souvenirs qu'elle en avait gardés se confondaient maintenant en une seule image.

Nous avons décrit l'impression qu'avait produite sur elle le portrait perdu par Benowski; elle se mêlait vive et puissante à ses contemplations religieuses.

C'est ainsi que, dans ces reminiscences, les figures de saintes prirent les traits du médaillon; seulement, ce qu'il y avait de la femme terrestre dans cette physionomie se transfigurait sous son pinceau; le feu passionné du regard avait fait place à une flamme d'une pureté céleste; les yeux semblaient chercher le bonheur, non ici-bas, mais là-haut; on eût dit qu'une prière s'échappait de ses lèvres de pourpre. Enfin, Elise avait ennoblí, idéalisé, régénéré, pour ainsi dire, les traits de l'original.

Ce doux et pieux visage de sainte était touchant et inspirait le recueillement. Une enfant, les mains jointes, était agenouillée à ses pieds. Elise travaillait à ce tableau lorsque Berghen entra précipitamment, tout hors de lui.

« Suivez-moi! s'écria-t-il; vous êtes libre, cousine, suivez-moi! »

Emu de la lutte qu'il venait de soutenir, c'est à peine s'il pouvait parler.

« J'ai vaincu Sarelli, vous n'avez plus rien à

craindre; venez. Je me mets à votre discrétion; j'ai agi traitreusement envers vous... j'en appelle à votre cœur... à votre bonté... mais hâtez-vous... »

Le péril auquel il venait d'échapper victorieusement après les plus vives anxiétés avait changé ses sentiments. Tous ses mauvais desseins contre Elise s'étaient évanouis comme par enchantement. Il l'aimait d'un amour plus pur et plus désintéressé que jamais.

« Suivez-moi sans retard! » répéta-t-il.

Ne sachant que penser de cet appel inattendu, Elise se contenta d'arrêter son pinceau, mais sans bouger.

Le comte allait s'élancer vers elle lorsqu'un bruit affreux, qu'il entendit sous ses pieds, le fit s'arrêter avec effroi. A peine avait-il eu le temps de se demander qu'elle pouvait en être la cause, que le sol s'ouvrait devant lui et que Sarelli sortait de dessous terre.

On était dans une ancienne caverne de brigands communiquant avec les Catacombes. A l'aspect du bandit, Berghen, presque paralysé par l'effroi, demeura stupéfait et anéanti.

D'un bond aussi impétueux que celui d'un tigre s'élançant sur sa proie, Sarelli se précipita sur le comte.

D'un seul coup, il l'étendit par terre. Une fois aiguillonné par la haine et la vengeance, il ne s'arrêtait pas facilement. Sa main rencontra sous l'habit de Berghen le manche d'un poignard, et lui enfonça cette arme dans la poitrine.

Ses yeux étincelaient d'un feu satanique; il avait le visage pâle, le front farouche et menaçant, les cheveux hérissés; on l'aurait pris pour un démon échappé de l'enfer.

« Où est-elle? s'écria-t-il, où est-elle? »

Il se souvenait alors d'Elise et paraissait craindre qu'elle n'eût déjà pris la fuite.

Tenant à la main l'arme encore ruisselante de sang, il se précipita vers le paravent derrière lequel elle peignait d'ordinaire, et le renversa. Mais alors une apparition surprenante arrêta sa fureur.

Epouvantée de l'horrible action qui se commettait si près d'elle, Elise s'était retirée contre le mur.

Le tableau s'élevait donc librement aux regards de Sarelli. Du premier coup d'œil, il en embrassa toute la beauté si accomplie.

Le caractère de sainteté que la jeune artiste avait su donner à cette œuvre le frappa.

« Sainte mère de Dieu! s'écria-t-il, en tombant à genoux, c'est elle-même, c'est la religieuse du couvent de Saint-Dominique, la nouvelle sainte de Naples, l'amie des pauvres, si indulgente pour les coupables. »

Il leva les mains vers l'image sainte et il pria. Elise avait entendu ses paroles, mais elle ne les attribuait qu'à une exaltation passionnée.

« Et mon enfant, ô Dieu, mon enfant! »

La petite fille de Sarelli avait servi de modèle pour l'enfant représentée aux pieds de la sainte. Elise l'ayant priée de se tenir immobile dans cette pieuse attitude, elle y était restée malgré l'anxiété de mademoiselle Alstern et le bruit qui se faisait de l'autre côté du paravent.

Son image était d'une fidélité frappante: couleurs, formes, expression pleine de candeur, regard limpide, doux et pieux, tout ravissait par sa ressemblance parfaite.

Sarelli était transporté d'admiration; mais bientôt ses pensées prirent un autre cours, sans que son ravissement cessât.

Toujours à genoux, il se tourna vers Elise.